



**LE RENDEZ-VOUS**  
CÔTE D'IVOIRE 2030  
GROUPE CONSULTATIF  
POUR LE FINANCEMENT DU PND 2026-2030



**MINISTÈRE DU PLAN  
ET DU DÉVELOPPEMENT**

# **GROUPE CONSULTATIF POUR LE FINANCEMENT DU PND 2026-2030**

**08 - 09 JUILLET 2026**

**FICHE D'OPPORTUNITÉ D'INVESTISSEMENT**

## **INDUSTRIE**

Agro-industrie – filière Anacarde (2ème et 3ème transformations)



## DESCRIPTION DU SECTEUR

### AMBITION DE LA CÔTE D'IVOIRE DANS LE SECTEUR/DOMAINES

La Côte d'Ivoire ambitionne de dépasser le stade de simple exportateur d'amandes blanches (1ère transformation) pour capter la valeur ajoutée finale sur les marchés de consommation.

L'objectif est d'atteindre un taux de transformation de 50% tout en attirant des investissements massifs dans la 2ème transformation (amandes grillées, salées, aromatisées) et la 3ème transformation (produits dérivés, snacks, ingrédients industriels) afin de faire du label "Cajou Ivoire" une référence mondiale de l'agroalimentaire.

### IMPORTANCE DU SECTEUR/DOMAINES DANS L'ÉCONOMIE IVOIRIENNE

La noix de cajou est le principal moteur économique de la moitié Nord du pays. Elle représente le 2e produit agricole d'exportation juste derrière le binôme café-cacao avec **9% du PIB agricole**. Si la 1ère transformation (décorticage) a connu un bond significatif ces dernières années, la quasi-totalité des amandes blanches est encore exportée vers l'Europe ou l'Amérique du Nord pour y être torréfiée et emballée.

Relocaliser ces étapes finales en Côte d'Ivoire est le chaînon manquant pour maximiser les recettes d'exportation et créer des emplois industriels mieux rémunérés. Le pays dispose de **34 usines opérationnelles**, offrant une capacité annuelle de transformation de 400 000 tonnes. Ces unités ont généré 14 211 emplois directs, dont **70,5% occupés par des femmes**.

### PERFORMANCES / PALMARÈS DE LA CÔTE D'IVOIRE DANS LE SECTEUR/DOMAINES AU NIVEAU ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

#### ÉCONOMIQUE

La Côte d'Ivoire est le **1er producteur mondial de noix de cajou brute** (plus de 1,2 million de tonnes) et s'est hissée au rang de **3ème transformateur mondial** (pour la 1ère étape de décorticage). Au cours des dix dernières années (2014-2025), le volume transformé est passé de 37 696 tonnes en 2014, à 659 779 tonnes en 2024, faisant bondir le taux de transformation de 6,7% à 42,57% avec une extension des capacités globales de transformation de 77 384 tonnes à 450 000 tonnes.

Le pays dispose d'une trentaine d'usines opérationnelles, offrant une capacité annuelle de transformation de 400 000 tonnes.

#### SOCIAL

La filière soutient plus de 400 000 producteurs. L'industrialisation (2ème/3ème transformation) permet l'intégration des femmes dans des emplois formels, sécurisés et à plus forte technicité (contrôle qualité, conditionnement automatisé).

En 2024, ces **34 unités ont généré 14 211 emplois directs**, dont 70,5 % occupés par des femmes.

### RAPPEL DE DOCUMENTS STRATÉGIQUES SECTORIELS

- Plan National de Développement (PND 2026-2030)
- Stratégie de développement du cluster Agro-industrie (Mars 2024)
- Plan Stratégique de Compétitivité du Conseil Coton-Anacarde


### COMPARAISON DES STATISTIQUES AU NIVEAU MONDIAL, AFRICAIN OU RÉGIONAL




#### MONDIAL

En 2024, la production annuelle mondiale est d'environ 5,53 millions de tonnes de noix brutes dominée par le trio Inde, Vietnam et Côte d'Ivoire, le Vietnam s'impose comme le leader des exportations de produits transformés. La Côte d'Ivoire se positionne comme 3<sup>ème</sup> transformateur mondial de noix de cajou (derrière le Vietnam et l'Inde).

#### AFRICAIN

Bien que l'Afrique concentre environ **60 % de la production mondiale de noix brutes** grâce à des pays comme la Côte d'Ivoire, le Nigeria, le Bénin et le Ghana (zone CEDEAO), le continent reste encore marginal sur les marchés de consommation finale en raison d'une faible transformation locale.

	<p>La Côte d'Ivoire se situe au rang de 1<sup>er</sup> transformateur de noix de cajou en Afrique.</p>
 <p><b>LE POTENTIEL DU SECTEUR</b></p>	<p><b>DEMANDE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Demande exponentielle portée par les tendances de la "Healthy Food" (alimentation saine), la substitution aux protéines animales (Vegan) et l'exigence de traçabilité carbone (produire et emballer à la source réduit l'empreinte carbone logistique).</li> <li>• Forte demande mondiale pour le <b>CNSL</b> (Cashew Nut Shell Liquid), une huile extraite des coques, indispensable dans l'industrie chimique (résines, plaquettes de frein, peintures maritimes).</li> </ul> <p><b>AVANTAGES COMPARATIFS</b></p> <p>Disponibilité immédiate de l'amande blanche de qualité supérieure (Grade W240, W320) directement auprès des usines de 1ère transformation locales, éliminant les coûts de fret intermédiaire.</p> <p><b>CAPITAL HUMAIN</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Disponibilité d'une main-d'œuvre déjà familiarisée avec le travail en usine agroalimentaire dans le Nord</li> <li>• Existence de centaines d'ingénieurs et techniciens formés dans les filières agroindustrielles au sein des instituts supérieurs publics et privés</li> </ul> <p><b>DISPONIBILITÉ / ACCÈS AUX MATIÈRES PREMIÈRES</b></p> <p>Le "gisement" est immense : des centaines de milliers de tonnes de coques (déchets du décorticage) et de pommes de cajou (qui pourrissent actuellement dans les vergers) sont disponibles gratuitement ou à coût dérisoire pour les investisseurs capables de les valoriser.</p> <p><b>NOMBRE D'EMPLOIS ATTENDUS</b></p> <p>Des milliers d'emplois directs dans les usines de haute technologie agroalimentaire et chimique.</p>
 <p><b>LES ATOUTS</b></p>	<p><b>CADRE RÉGLEMENTAIRE / INSTITUTIONS PUBLIQUES</b></p> <p>La filière est régulée par le <b>Conseil Coton-Anacarde (CCA)</b> qui garantit un approvisionnement stable.</p> <p><b>ÉLIGIBILITÉ AU CODE DES INVESTISSEMENTS</b></p> <p>Catégorie 1 (Transformation de produits locaux). L'implantation dans le Nord (Zone ) donne droit à <b>10 à 15 ans d'exonération de l'Impôt sur les Bénéfices (BIC)</b> et des avantages douaniers sur le matériel de pointe (fours, machines de conditionnement).</p> <p><b>INCITATIONS FISCALES À L'INVESTISSEMENT</b></p> <p><b>(L'Atout Majeur) :</b> Pour booster l'industrialisation, l'État a instauré <b>une subvention directe de 400 FCFA par kilogramme</b> d'amande transformée localement et vendue. Cette prime de compétitivité est un levier de rentabilité exceptionnel pour les investisseurs.</p> <p><b>DISPONIBILITÉ DE LA QUALITÉ DE MAIN D'ŒUVRE ET D'INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN AU SECTEUR</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement de l'<b>Agropole Nord</b> et de zones industrielles dédiées à Korhogo, Séguéla et Bondoukou, offrant des terrains viabilisés avec accès garanti à l'énergie ;</li> <li>• Expansion du réseau routier ;</li> <li>• Existence du Chemin de Fer Abidjan-Ouagadougou ;</li> <li>• Existence de deux (02) Ports Autonomes en Cours de modernisation et ;</li> <li>• Existence d'une plateforme pour la transformation de l'anacarde.</li> </ul> <p><b>LIEN AVEC LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT (INVESTISSEMENT VERT)</b></p>

	<p>La valorisation des coques de cajou en briquettes combustibles (bio-charbon) ou en cogénération électrique permet de fournir aux usines de 2<sup>ème</sup> transformation une énergie 100% verte et circulaire.</p>
 <p><b>LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENTS</b></p>	<p><b>Création d'unités de production agroalimentaires (2ème et 3ème transformation):</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Centres de Torréfaction et d'Enrobage</b> : Usines de production d'amandes grillées, salées, épicées, ou enrobées de chocolat/miel pour les supermarchés mondiaux (produits finis B2C)</li> <li>• <b>Unités de Pâte et Beurre de cajou</b> : Ingrédients très prisés par l'industrie de la pâtisserie et de la diététique.</li> <li>• <b>Lignes de Lait de cajou</b> : Une alternative végétale premium au lait de vache, en pleine explosion sur les marchés occidentaux.</li> </ul> <p><b>Création d'unités de valorisation des sous-produits (Le marché caché) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Extraction de CNSL</b> : Usines chimiques d'extraction du liquide de coque de noix de cajou.</li> <li>• <b>Transformation de la Pomme de Cajou</b> : Production de jus de cajou riche en vitamine C, de biocarburant (éthanol) ou de liqueur, pour valoriser les millions de tonnes de pommes actuellement perdues.</li> </ul> <p><b>Divers services connexes liés au secteur :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Industrie de l'Emballage (Packaging)</b> : Usines de fabrication de sachets sous vide, de doypacks et de boîtes métalliques hermétiques (actuellement importés), indispensables pour la 2.</li> <li>• <b>Laboratoires de certification</b> : Centres d'analyses accrédités (ISO 22000, BRC, IFS) pour garantir les normes sanitaires occidentales.</li> </ul> <p><b>Exploration de l'économie du savoir</b> : R&amp;D sur la formulation de nouveaux produits diététiques et l'ingénierie chimique pour les dérivés du CNSL.</p>
 <p><b>LES ACTEURS CLÉS DU SECTEUR</b></p>	<p><b>SECTEUR PUBLIC</b> Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural ; Ministère de l'Industrie ; Conseil Coton-Anacarde (CCA) ; Centre d'Innovations et de Technologies de l'Anacarde (CITA).</p> <p><b>SECTEUR PRIVÉ</b> Olam (qui commence à s'intégrer vers l'aval), Dorado Ivory, PME locales (ex : Cajou des Savanes), distributeurs mondiaux de snacks (Intersnack, etc.).</p> <p><b>COMMUNAUTÉ</b> Coopératives de producteurs (pour la fourniture de la pomme de cajou), groupements de femmes.</p> <p><b>LE SECTEUR</b> Fonds de Private Equity spécialisés dans l'agroalimentaire, Banque Africaine de Développement (financement des Agropoles).</p>
 <p><b>LES RÉGIONS CONCERNÉES</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>La Région du Poro (Korhogo)</b> : Épicentre du Cluster Anacarde, bénéficiant du futur Agropole Nord et d'une forte densité d'usines de 1ère transformation.</li> <li>• <b>Région du Tchologo (Ferkessédougou), Hambol (Katiola) et Gontougo (Bondoukou)</b> : Pôles secondaires majeurs disposant d'un maillage fort d'usines de décorticage prêtes à fournir la matière première (amande blanche) aux unités de 2ème transformation.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Conseil Coton-Anacarde</b> : <a href="https://www.conseilcotonanacarde.ci/">https://www.conseilcotonanacarde.ci/</a></li> </ul>



**QUELQUES LIENS  
UTILES**

- **Ministère du Commerce, de l'Industrie et l'Artisanat** : <https://commerce.gouv.ci/>
- **CEPICI (Guichet Unique de l'Investissement)** : <https://www.cepici.gouv.ci/>